



8  
1  
2018

# SCNC

SKILLS CANADA  
NATIONAL COMPETITION

# OCMT

OLYMPIADES CANADIENNES  
DES MÉTIERS ET  
DES TECHNOLOGIES

  
**skillsCompétences**  
Canada  
Edmonton2018

DESCRIPTION DE CONCOURS / CONTEST DESCRIPTION

# MODE ET CRÉATION FASHION TECHNOLOGY

NIVEAUX SECONDAIRE /  
SECONDARY



## Table des matières

<b>1</b>	<b>L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES.....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>DESCRIPTION DU CONCOURS .....</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....</b>	<b>5</b>
<b>5</b>	<b>EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ .....</b>	<b>6</b>
<b>6</b>	<b>ÉVALUATION.....</b>	<b>7</b>
<b>7</b>	<b>RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS .....</b>	<b>7</b>
<b>8</b>	<b>RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....</b>	<b>7</b>
<b>9</b>	<b>COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL .....</b>	<b>8</b>

## **1 L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES**

Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance des neuf compétences essentielles (CE) qui sont déterminantes pour réussir sur le marché du travail. Dans le cadre de cette initiative, les compétences essentielles à chaque métier et à chaque technologie ont été déterminées et incluses dans les descriptions de concours, les projets d'épreuve et les documents sur les projets. La prochaine étape du projet de sensibilisation est l'établissement d'un bulletin des CE pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des CE selon leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes sauront lesquelles des compétences essentielles à améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences essentielles qui sont jugées les plus importantes sur le marché du travail :

<sup>1</sup>Calcul, <sup>2</sup>Communication orale, <sup>3</sup>Travail d'équipe, <sup>4</sup>Formation continue, <sup>5</sup>Lecture, <sup>6</sup>Rédaction, <sup>7</sup>Capacité de raisonnement, <sup>8</sup>Utilisation de documents, <sup>9</sup>Compétences numériques

Les compétences essentielles à votre domaine sont indiquées dans les sections 2.3 ou 3.2 de la Description de concours. Les trois principales compétences essentielles de votre domaine de compétition sont indiquées dans votre projet et dans tous les autres documents liés au projet.

## **2 INTRODUCTION**

### **2.1 Description du domaine et des emplois connexes**

<http://skillscompetencescanada.com/fr/carrieres/services/mode-et-creation/>

### **2.2 But de l'épreuve**

Évaluer les compétences des concurrents et des concurrentes en matière de capacité de raisonnement, de design, de réalisation de patrons et de techniques de confection dans le domaine du vêtement pour dames.

### **2.3 Durée du concours.**

12 heures

### **2.4 Compétences et connaissances à évaluer**

L'épreuve consistera en un travail pratique. La vérification des connaissances théoriques se limitera aux besoins de la réalisation pratique. Les concurrentes et les concurrents devront concevoir un trench double boutonnage.

### 3 DESCRIPTION DU CONCOURS

#### 3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes y auront accès.

DOCUMENT	DATE D’AFFICHAGE SUR LE SITE WEB
Projet d’épreuve	Janvier 2018
Croquis avec robot intégré	Janvier 2018
Image du bloc de base du trench double boutonnage	Janvier 2018
Image du tissu, de la doublure, de l’entoilage, des boutons, des épaulettes, du galon indien et des coussinets de têtes de manches	Février 2018
Document sur les critères de notation (sous réserve de modifications)	Février 2018

#### 3.2 Tâches à effectuer durant l’épreuve

- Au début de la première journée de concours, il y aura tirage au sort d’un élément surprise, soit une fente avec coins en onglets ou un pli avec coins en onglets, qu’il faudra intégrer au dessin technique, au patron et au vêtement selon des mesures précises.<sup>1</sup>
- Le dessin technique mis à jour devra être présenté au plus tard à 10 h, le jour 1 du concours. Des points seront déduits si le vêtement fini n’est pas conforme au dessin technique.<sup>8</sup>
- Les concurrents et les concurrentes créeront leur patron à partir du bloc de base du trench double boutonnage qui sera fourni.<sup>8</sup>
- Les pièces de patron double boutonnage associées à l’élément surprise (fente ou pli) doivent être présentées pour évaluation à la fin du jour 1.
- La confection du trench devra respecter les normes de couture de l’industrie, dans la mesure où l’équipement le permet.<sup>7</sup>
- L’évaluation tiendra compte des éléments suivants :
  - Le niveau de difficulté et le niveau de la complexité des techniques du patron appliquées et requises pour la confection du trench croisé,
  - La qualité du dessin technique,
  - La qualité de confection du trench double boutonnage et de sa doublure,
  - L’ajustement et la portabilité du double boutonnage,
  - L’apparence globale du trench double boutonnage ainsi que la conformité du design au dessin technique.
- Dans le cas où personne ne termine l’épreuve dans le délai alloué, le temps sera prolongé de 30 minutes au maximum, ou jusqu’à ce que le premier vêtement soit terminé.

Compétences essentielles : <sup>1</sup>calcul, <sup>7</sup>capacité de raisonnement (résolution de problème, organisation et planification du travail, utilisation particulière de la mémoire); <sup>8</sup>utilisation de documents

## 4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

### 4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Tissu, doublure et entoilage
- Papier pour patrons
- Boutons (grands, petits et boutons renfort)
- Boutons à pression (cousus à la main) pour l'intérieur du manteau
- Épaulettes, coussinets de têtes de manches, galon indien
- Fil à coudre
- Bloc de base pour un trench double boutonnage
- Machine à coudre semi-industrielle ou industrielle à point droit, avec pied presseur régulier et pied pour fermeture à glissière droit et gauche
- Surjeteuse à usage domestique
- Mannequins
- Planche à repasser domestique
- Pôles de 8 pieds pour suspendre les fers à repasser alimentés par gravité
- Il n'y aura aucune machine à coudre disponible pour faire les boutonnières

**LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.**

### 4.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrentes et les concurrents

- Outils nécessaires pour achever les dessins techniques
- Instruments de dessin de patron
- Outils de couture
- Outils de coupe – les coupeurs rotatifs et les tapis de découpe sont permis
- Matériel de pressage – jambon, jeannette, pattendouille, rouleau, etc.
- Fer, de préférence de type semi-industriel à alimentation par gravité avec appui-fer
- Les articles suivants ne sont pas permis : manuels, notes écrites, diagrammes, directives, appareils d'écoute, papier, retailles de tissu, matériel de décoration, accessoires pour machine à coudre, appareils électroniques.
- Optionnel : bouchons d'oreilles (seront fournis)
- À noter que les coffres à outils seront examinés au début de l'épreuve pour vérifier qu'aucun instrument spécialisé n'est apporté dans l'aire du concours.

Des points seront déduits si les articles suivants ne sont pas apportés à la séance d'orientation :

- Le projet de la concurrente/du concurrent aux concours provinciaux ou territoriaux (pour présentation)
- L'illustration de leur réalisation pour le projet aux Olympiades nationales
- Le dessin technique de leur projet aux Olympiades nationales, fait au crayon.

#### **4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes**

- Souliers fermés et sans talon – les espadrilles sont acceptées.
- Les cheveux longs doivent être attachés à l'arrière de la tête.
- Le port de bijoux pendants est interdit.
- Le port de vêtements à manches longues et amples est interdit.

### **5 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

#### **5.1 Atelier sur la sécurité**

À leur arrivée dans l'aire du concours, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. On s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. On pourrait demander à tout concurrent ou toute concurrente qui enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité et à l'environnement de participer à un deuxième atelier sur la sécurité. Le temps de compétition du candidat ne sera pas affecté.

#### **5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle que doivent apporter les concurrents et les concurrentes**

- Les juges tiendront compte des exigences relatives à la sécurité applicables à la confection de vêtements, telles que le maintien d'une aire de travail sans obstacle, les machines non utilisées en mode « off », la conformité aux exigences en matière de tenue vestimentaire, etc.

#### **5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle fournies par Skills/Compétences Canada**

- Bouchons d'oreilles (articles optionnels)

## 6 ÉVALUATION

### 6.1 Répartition des points

RÉPARTITION DES POINTS	/100
Présentation	1
Sécurité	1
Dessin technique	2
Ajustement et apparence finale	7
Créativité et pertinence du design	10
Qualité de la confection	49
Détails du design	30

## 7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils peuvent toutefois fournir des précisions et clarifier certains éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	CONTEST SPECIFIC RULE
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le bloc de base pourrait être légèrement modifié en fonction des mannequins et des articles de mercerie disponibles.</li> </ul>

## 8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

### 8.1 Interprétation consécutive

Si des services d'interprétation consécutive seront nécessaires sur place, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ces services ne sera pas garantie.

### 8.2 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été distribué aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, les modifications ne peuvent dépasser 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

### 8.3 Procédure de bris d'égalité de notes

En cas d'égalité de notes, le gagnant ou la gagnante sera déterminé au moyen du plus haut niveau de difficulté de la confection.

#### 8.4 Règlements du concours

Se reporter aux [Règlements des concours](#) des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

### 9 COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Organisation membre	Nom
Alberta	Lori Kemp
Colombie-Britannique	Nina Ho
Manitoba - Présidence	Denise Miller
Ontario	Cecile Smith
Québec	Jozée Dulude
Nouveau-Brunswick	Annie Therrien
Saskatchewan	Marni Gutscher

Pour toute question ou préoccupation au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Marilou Leduc, au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada, à [mariloul@skillscanada.com](mailto:mariloul@skillscanada.com).